

Programme de développement rural - Réunion

Profil de la Réunion

- La Réunion est une île montagneuse de formation volcanique de l'océan Indien dans l'archipel des Mascareignes. Elle se situe à environ 700 km à l'est de Madagascar et à 200 km au sud-ouest de l'île Maurice.
- Le territoire de la Réunion, à dominante rurale, peut être scindé en deux ensembles: les Hauts et les Bas de l'île. Les Hauts s'étendent sur une surface de 1789 km², soit 75% de la surface de l'île (2512 km²). Elle couvre toutes les hauteurs de l'intérieur de l'île.
- Population jeune en croissance forte. Quelque 785.000 habitants en 2006 dont environ un quart vit dans les Hauts. L'activité humaine (logement, équipement, entreprise) est concentrée dans les Bas. A l'inverse, la presque totalité des espaces naturels se trouve dans les Hauts.
- Taux de chômage élevé: 31,9% en moyenne avec une situation plus précaire pour les femmes (35,8%)
- Superficie: 2512 km² dont 21% consacrés à l'agriculture et 62% couverts par la forêt au sens large du terme y compris les friches
- En 2005, on dénombrait 7259 exploitations agricoles d'une taille moyenne de 6,3 ha (à comparer à 3,5ha en 1989). Quelque 2300 exploitations cultivent moins de 2 ha.
- La canne à sucre, les fruits et légumes et les produits de l'élevage constituent l'essentiel de la production agricole.
- La totalité de l'île est située en zones défavorisées

L'agroalimentaire se développe à partir de trois groupes de dimension internationale (BOURBON, Quartier français, URCOOPA) mais aussi avec de très nombreuses PME (Petites et Moyennes Entreprises) et environ 1000 unités artisanales. L'agroalimentaire compte ainsi 68 entreprises, emploie 3200 salariés (soit environ 33% des salariés de l'industrie) et génère 3% de la valeur ajoutée en 2002

Stratégie choisie adaptée au profil de la Réunion

L'élaboration de la stratégie a fait l'objet d'une démarche partenariale et intégrée. La stratégie retenue est donc le résultat d'une discussion approfondie mobilisant toutes les parties prenantes au développement de l'île. Cette réflexion a eu pour objectif d'optimiser l'utilisation de l'ensemble des fonds publics nationaux et européens.

Pour le FEADER comme pour les autres fonds, la construction d'un modèle réunionnais de compétitivité est la finalité centrale du programme qui se décline dans la stratégie régionale en plusieurs orientations stratégiques. Ce choix se traduira par une prépondérance de l'axe 1 dans le programme (environ 72% des ressources du FEADER)

Budget et part du financement de l'UE:

Pour ce programme (plan de développement rural de la Réunion), une aide financière totale de 514,4 millions € est octroyée, dont 319,1 millions € par le de FEADER (Fonds européen agricole pour le développement rural).

Axe	Financement public total (en €)	Taux de financement FEADER (en %)	FEADER (en €)
Axe 1	378.234.167	60	226.940.500
Axe 2	69.533.333	75	52.150.000
Axe 3	36.893.167	60	22.135.900
LEADER	27.896.000	60	16.737.600
Assistance technique	1.893.333	60	1.136.000
Total	514.450.000	62	319.100.000

Objectif global du programme

Pour le FEADER comme pour les autres fonds, la construction d'un modèle réunionnais de compétitivité est la finalité centrale du programme qui se décline dans la stratégie régionale en plusieurs orientations stratégiques.

Si globalement il n'y a pas de ruptures fortes avec les orientations du DOCUP 2000-2006, la stratégie comporte des inflexions et orientations nouvelles:

- tout d'abord, l'innovation tient une place renforcée. Les exploitants agricoles comme les structures professionnelles doivent poursuivre leurs progressions techniques afin d'améliorer la productivité et de prendre en compte les paramètres environnementaux ;
- par ailleurs, cette nouvelle période de programmation devra effectuer un traitement différencié très marqué en faveur des exploitations s'engageant dans une logique de projet attaché à des critères de viabilité et de compétitivité de l'entreprise. Cette approche se devra d'encourager à la structuration de la production et de la commercialisation des produits agricoles dans le respect des bonnes pratiques.
- de même, le respect de l'environnement a été un fil directeur lors de l'élaboration des mesures en intégrant autant que possible de la conditionnalité dans le cadre des mesures définies dont le respect de bonnes pratiques agricoles

Axe 1 budget et priorités principales:

Coût publique total: 378.234.167 € - FEADER: 226.940.500 €

- L'enjeu est l'augmentation de la productivité et la diversification des productions du fait de la volonté de répondre à la demande locale en substituant, aux importations, une production locale.
- le marché local est en forte évolution compte tenu de la croissance démographique soutenue et l'organisation des filières doit être poursuivie pour faire face à l'augmentation de la demande interne
- les problèmes liés à l'insularité et à l'éloignement entraînent un nécessaire soutien des investissements
- la formation, l'expérimentation et la diffusion des connaissances constituent les fondements de la démarche

Axe 2 budget et priorités principales:

Coût publique total: 69.533.333 € - FEADER: 52.150.000 €

- Soutenir l'agriculture dans les zones défavorisées demeurent une priorité forte pour l'axe 2;
- En outre, il conviendra de répondre à certains défis environnementaux en améliorant les pratiques agricoles en vue d'un effet sur la préservation de la ressource en eau, de l'érosion et de la préservation de la biodiversité. L'agriculture biologique et la lutte intégrée sont au menu des mesures agrienvironnementales proposées
- Il s'agira enfin de conforter le rôle multifonctionnel de la forêt

Axe 3 budget et priorités principales:

Coût publique total: 36.893.167 € - FEADER: 22.135.900 €

- Favoriser l'accueil des touristes et créer des lieux d'attrait touristiques par le soutien à la diversification vers des activités non agricoles, à l'opération "villages créoles, aux aménagements touristiques pour l'accueil en milieux naturels et forestiers, par la création et ou l'amélioration de pistes forestières.
- Conforter le développement des Hauts de la Réunion par des actions de formation, d'information et d'animation des acteurs et des territoires des Hauts
- Apporter un appui à la réflexion et à la gestion du foncier par les collectivités compétentes.

Leader: budget et priorités principales :

Coût publique total: 27.896.000 € - FEADER: 16.737.600 €

Favoriser une meilleure gouvernance en donnant la possibilité aux GAL qui feront acte de candidature de développer des stratégies de développement au sein d'un territoire identifié, à savoir les Hauts de la Réunion.

See: http://ec.europa.eu/agriculture/rurdev/index_en.htm